

## **A9 : Proposition pour l'instauration d'un « language watch »**

*Proposition du Comité directeur à l'Assemblée des délégué·e·s de la JS Suisse du 14 novembre 2021 à Sissach (BL)*

*Dépositaires : Soline Caiazza (JS Vaud), Mathilde de Aragao (JS Vaud), Mona Dennaoui (JS Vaud), Mehdy Henrioud (JS Vaud), Gaëtan Mancini (JS Vaud), Kelmy Martinez (JS Vaud), Juliette Gygax (JS Jura), Valère Lovis (JS Jura), Aitor Meier (JS Jura), Romuald Siess (JS Jura)*

La Suisse, bien qu'étant un petit pays, possède plusieurs langues nationales. Au-delà de la frontière oratoire, il existe une réelle différence de culture et de sensibilité entre les différentes régions linguistiques de notre pays. Loin de n'être qu'un mythe, le fameux « röstigraben » est un phénomène régulièrement observé en politique suisse, que ce soit lors de votations fédérales ou à l'intérieur des partis politiques.

Dans un parti pour lequel la protection des minorités est un combat récurrent, une plus grande prise en considération de ces différences semble être une démarche naturelle. Afin de pouvoir dans un premier temps quantifier celles-ci, et pouvoir ensuite agir en conséquence, **nous demandons l'instauration d'un « language watch » lors des assemblées des délégué.e.s et des assemblées annuelles, qui comprenne :**

- **un décompte des prises de parole selon la langue dans laquelle s'exprime l'intervenant·x·e**
- **un décompte des prises de parole selon l'origine linguistique de l'intervenant·x·e**

Tout comme cela se fait actuellement avec le gender watch, les données récoltées lors d'une assemblée devraient être présentées au début de la suivante.

Afin d'éliminer les discriminations linguistiques, chaque membre devrait pouvoir s'exprimer dans la langue nationale de son choix, et être compris·x·e de tou·x·te·s, et chaque membre devrait pouvoir comprendre l'intégralité des positions défendues lors des assemblées, et ce quelque soit la langue dans laquelle s'exprime l'intervenant·x·e. Actuellement, les résumés des prises de paroles effectués par la présidence d'assemblée ne permettent pas la transmission complète des idées aux membres ne partageant pas la langue d'expression de l'intervenant·x·e, ce qui entrave la démocratie interne du parti. Nous revendiquons donc **une traduction complète des prises de paroles en français et en allemand, ainsi qu'en italien et en romanche sur demande des membres présent·x·e·s.**

Pour encourager la diversité des langues d'expressions nous revendiquons également **une limitation à trois prises de parole consécutives dans une même langue.**

Recommandation du Comité directeur : rejeter en faveur de la proposition A9b.